



PRÉFET DE L'AIN

Sous-préfecture de NANTUA
36 rue du collège
01130 NANTUA
Tph 04 74 75 44 30

DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT FOURRIERE AUTOMOBILE

Nomenclature des pièces à fournir

1 / Demande de l'intéressé,

2 / Engagement écrit,

3 / Original de l'extrait d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers de moins de 3 mois,

4 / Indication des moyens en personnel :

- nombre :

- qualification des préposés à l'enlèvement et à la garde des véhicules :

5 / Indication des moyens en matériels d'enlèvement :

- nombre :

- caractéristiques techniques et l'état des véhicules servant à l'enlèvement des véhicules en fourrière :

- équipement, le cas échéant, en matériel radio ou téléphonique :

Joindre les copies des cartes grises, des cartes blanches, des procès-verbaux de contrôle technique en cours de validité et des attestations d'assurance des véhicules

6 / Descriptif des installations de fourrière :

- capacité de stockage de véhicules :

- clôture et contrôle des accès.

Joindre le plan détaillé des installations de fourrière, indiquant les clôtures et contrôles des accès

7 / Copie de la pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile,

8 / Copie de la convention signée avec l'autorité municipale ou la communauté de communes
(transmission à la sous-préfecture après obtention de l'agrément)